

SENAN FOOTBALL CLUB

Nous étions présents à Sen'en fête et avons eu le plaisir de recevoir les deux joueurs de l'AJA, Jordan Adéoti et Mickaël Tackalfred, sur notre stand.

Gagnants du challenge de la convivialité, organisé par le District de l'Yonne de Football, un jeu de maillots pour l'équipe vétérans nous a été offert en guise de récompense.

Ils ont été présentés à l'ensemble des joueurs lors de notre Assemblée Générale début septembre. Ils seront fièrement portés lors de cette deuxième saison en championnat FFF convivialité Loisir. Le Senan Football Club sera aussi présent en championnat Ufolep.

Suite aux sollicitations de jeunes joueurs, nous avons officiellement validé la création d'une nouvelle équipe. Premier match Ufolep à domicile dimanche 14 octobre à partir de 9h30. Matchs vétérans le jeudi soir Entraînements pour tous le mardi soir. Notre effectif est dorénavant d'environ 35 joueurs.

<https://senanfc89.wixsite.com/senanfc>



INFORMATIONS

● **ATTENTION AUX « ARNAQUES »** Soyez vigilants, des personnes se faisant passer pour des agents envoyés par divers organismes peuvent se présenter à votre domicile...

Parlez-en à votre entourage ou à la mairie avant de signer tout contrat et surtout « NE DONNEZ PAS D'ARGENT ».

Dans le même ordre d'idée, nous vous invitons à faire preuve de la plus grande vigilance, y compris lors de vos déplacements, en ne laissant pas vos portefeuilles ou vos porte-monnaie visibles.

● **QUALITE de l'EAU** Les informations sur la qualité de l'eau potable sont affichées en mairie. Elles sont aussi désormais également disponibles sur le site du Ministère des Solidarités et de la Santé, à la rubrique « santé environnement » puis « eau » et enfin « qualité de l'eau potable ».

Vous constaterez que l'eau d'alimentation est conforme aux exigences de qualité en vigueur.

● **URBANISME** Monsieur le Maire tient à rappeler à ses administrés qu'il est impératif de déposer auprès de la mairie un dossier de Déclaration Préalable AVANT toute réalisation de travaux.

Il souligne également que lors des instructions de dossiers, la Communauté de l'Auxerrois peut être amenée à demander un complément de pièces, SEULES les pièces demandées seront reçues par le service urbanisme de la mairie.

CARNET

Nous avons le regret de vous annoncer le décès de :

● Madame Marie-Louise Bardot, née Mauraisin le 14 août 1928, le 17 août 2018.

● Monsieur Jean-Louis Bierry, né le 11 décembre 1938, le 30 août 2018.

● Monsieur Daniel Tenaudier, né le 24 janvier 1947, le 25 septembre 2018.

Nous présentons à leur famille et à leurs proches toutes nos condoléances et compatissons à leur chagrin



● **PROCHAINEMENT UN CLUB DE TRICOT à SENAN ?** Madame Chantal Fauviot propose d'animer à Senan un atelier tricot.

Toutes les personnes qui seraient intéressées sont priées de se faire connaître à la mairie le plus rapidement possible.

● **MULTISPORTS** La commune de Senan grâce au Conseil Départemental et à la Communauté de Communes dispose depuis la rentrée 2018 de deux séances de multisports le mardi et le jeudi de 16 heures 45 à 17 heures 45.

● **DEMANAGEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE** La bibliothèque installée depuis 1998 au-dessus de la mairie vient d'être transférée dans les locaux du bâtiment modulaire, dans l'enceinte de l'école, ce qui permettra aux élèves d'en profiter pleinement.

Le stationnement des véhicules est possible rue du Vannage en face du city-stade. La bibliothèque bénéficie désormais d'environ 50 m2 et est située de plain-pied, ce qui facilite grandement l'accessibilité. Elle verra son stock renouvelé et enrichi et nous espérons qu'enfants, parents et grand-parents seront nombreux à la fréquenter. Nos deux bibliothécaires, Nadine ÉDOUARD et Aurore LACOURTE, sont à votre disposition pour vous accueillir et vous conseiller aux horaires d'ouverture, le mercredi de 17 à 19 heures et le samedi de 10 à 12 heures.

MAIRIE DE SENAN
Adresse
1, rue d'Aillant-sur-Tholon - 89710 SENAN
Horaires d'ouverture
Lundi : de 9 h 00 à 12 h 00
Mercredi : de 9 h 00 à 12 h 00
Vendredi : de 16 h 00 à 19 h 00
Samedi : sur rendez-vous
Contacts
Téléphone : 03 86 63 46 90
Télécopie : 03 86 63 48 99
Courriel : mairie.senan@wanadoo.fr
Site : communedesenan.jimdo.com

l'écho de Senan

Bulletin d'information de la commune de Senan - OCTOBRE 2018



LE MOT DU MAIRE

C'était le mois dernier, il faisait presque 30° et mon adjointe me signalait qu'il fallait penser aux colis de Noël pour nos seniors. Après quelques instants de réflexion, j'ai réalisé que, même s'il n'en paraissait pas, l'hiver arrivait à grand pas. A l'heure où vous lisez ces quelques lignes, vous avez peut-être déjà rallumé le chauffage dans vos maisons. Vous avez pu constater que les grands chantiers avaient commencé : la restauration de la mairie et de sa salle des fêtes et la création d'un trottoir rue de Joigny.

Les travaux importants de réhabilitation du bâtiment de la mairie permettent, tout d'abord, de sauvegarder notre patrimoine (réfection de la toiture, changement des menuiseries, reprise complète des enduits), puis de se conformer à la réglementation par la mise aux normes pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et pour l'électricité et enfin, d'offrir à la population un



meilleur accueil (ouverture du bâtiment sur la rue d'Aillant sur Tholon et aménagement complet de la cuisine et des sanitaires de la salle des fêtes).

Concernant la tranche d'assainissement, ce dossier, très

complexe, fait l'objet de beaucoup de réunions de travail avec les différents intervenants : l'assistance à maîtrise d'ouvrage, les cabinets de maîtrise d'œuvre, l'agence de l'eau... Nous nous

efforçons de réaliser ce projet en évaluant les contraintes budgétaires.

Nous fêtons cette année, le centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918. Le conseil municipal vous invite à la cérémonie, à 11 h 45 au carré du souvenir du cimetière.

Comme chaque année, nous mettons à votre disposition des sapins de Noël que vous pourrez installer sur le trottoir, à charge pour vous de le décorer (lire article dans cet écho pour connaître les conditions).

Profitez bien de ces derniers rayons de soleil d'automne.

Votre maire, Gérard Chat

ÉDITORIAL

Comme vous avez pu le constater notre commune connaît des transformations importantes et le passage, provisoirement du moins, en est un peu bouleversé. Ces aménagements matériels, pour importants qu'ils soient, ne doivent pas nous faire oublier qu'il nous appartient aussi de proposer une amélioration des relations entre les habitants. C'est dans cet esprit que la municipalité a sollicité et obtenu, au cours de l'été, un agrément de la préfecture pour recruter un volontaire désireux d'effectuer un service civique. Ce dispositif, lié au service national, permet à un jeune de se mettre au service d'une association ou d'une collectivité territoriale afin d'assurer des activités qui doivent contribuer au renforcement du lien social.

Cela permet aussi au jeune de découvrir ou d'approfondir la connaissance d'un milieu et d'un contexte et d'enrichir ses compétences dans un domaine particulier, même si le service civique n'a pas vocation à préparer ou à former à un métier spécifique. Une rémunération mensuelle est versée au volontaire, prise en charge à environ 75 % par l'Etat. Depuis le 10 septembre dernier, Mademoiselle Lucie Marquand est notre volontaire du service civique et ses missions ont été définies lors d'entretiens préparatoires à sa prise de fonction. Elle intervient dans le cadre scolaire et péri-scolaire, notamment lors des moments de restauration, d'ateliers en classe, des séquences multisports et des heures d'ouverture de la bibliothèque. Elle ne se substitue pas, évidemment, au personnel en place (enseignants, Atsem, person-

nel de cantine, bibliothécaires) mais intervient pour donner aux enfants les principes de la vie en commun et favoriser les relations entre jeunes et moins jeunes. À ce propos, nous lançons un projet d'activités communes entre des personnes volontaires et disponibles et les enfants de l'école afin de «faire des choses ensemble» par exemple des décorations de Noël, des actions liées à la lecture... Ces activités pourraient se dérouler dans la salle de bibliothèque, désormais toute proche de l'école. Les personnes intéressées par cette action sont invitées à se faire connaître en mairie. Si cette proposition rencontre le succès, nous en affinerons les modalités (horaires, fréquence...) et les contenus.

Cordialement

Contact : francois.bourguignon@icloud.com



COMITÉ DES FÊTES

● **Sen'en fête du samedi 25 août 2018 :** Le temps fort de l'après-midi a été la venue de deux joueurs de l'AJA (Mickaël TACALFRED et Jordan ADÉOTI). Chacun a apporté un maillot à son nom ainsi que divers lots, une tombola gratuite a été organisée pour les enfants présents afin de gagner ces lots.



Les associations présentes ont proposé diverses activités au public, SENAN Danse a initié à trois reprises les amateurs de danses de tous âges.

Le groupe «NN et les compl'auteurs» a proposé un concert de trois heures avec une pause durant laquelle a été tiré le feu d'artifice. De l'avis de tous, ce fût un très beau concert, peut être même le meilleur des quatre années d'existence de sen'en fête.

Côté restauration-buvette, nous sommes très satisfaits de la soirée.

● **Vide-grenier du dimanche 26 août 2018 :** Le vide-grenier, organisé pour la 2ème fois au stade municipal, n'a pas attiré les foules : une quarantaine d'exposants et des visiteurs qui, malgré la journée ensoleillée, ne se sont pas bousculés !

Nous avons décidé de ne pas organiser de vide-grenier l'année prochaine et nous

nous posons sérieusement la question sur le devenir de ce genre de manifestation.

● **Noël des enfants :**

Le traditionnel goûter de Noël aura lieu le samedi 8 décembre 2018 dans la salle polyvalente.

Cette année, ce sera un spectacle de magie suivi d'un goûter. Le Père Noël devrait faire une apparition !

Chaque enfant habitant SENAN et étant scolarisé de la petite section de maternelle au CM2 (à SENAN ou à l'extérieur) recevra une invitation. Certains enfants de SENAN qui sont scolarisés à l'extérieur ne sont pas répertoriés sur nos listes. Nous demandons donc aux personnes (avec enfants nés ou à naître) ayant emménagé à SENAN en 2018 de se faire connaître auprès du comité des fêtes ou de la mairie afin de mettre à jour nos listes.

Contact : Malaval Isabelle 03 86 63 48 10

LUTTE CONTRE L'AMBROISIE

Le Préfet de l'Yonne nous signale que l'ambrosie est désormais implantée dans notre département. L'ambrosie est une plante invasive qui se développe dans de nombreux milieux (parcelles agricoles, bords de route, chantiers, friches...). Son pollen, émis en fin d'été, peut provoquer de fortes réactions allergiques (rhinites...) et s'avérer dangereux pour les personnes sensibles. L'ambrosie constitue aujourd'hui un enjeu de santé publique.

Si vous en repérez (voir la photo), il convient de la détruire si elle se trouve sur le domaine privé et d'avertir la mairie si elle se trouve sur le domaine public.



SURVOL DE LA COMMUNE PAR DES HÉLICOPTÈRES

Vous serez peut-être surpris de voir dans le ciel de Senan deux hélicoptères volant à très basse altitude. Pas de panique, il s'agit en fait d'une opération de surveillance du réseau électrique aérien 20000 volts, destinée à détecter et localiser les équipements pouvant présenter des défaillances ou des signes d'usure en vue de réparations nécessaires. Ce diagnostic des lignes haute tension se déroulera entre le 3 et le 25 octobre.

NOS POMPIERS

Au cours de cette année, notre centre de première intervention et nos pompiers ont eu de nombreux changements :

- renouvellement de la convention de feu en accord avec le SDIS
- attribution du sac de l'avant (sac pour les premiers secours à la personne)
- formations pour la remise à niveau concernant les interventions aux secours à personne (PSE)
- visite du Capitaine THIERRY, référent au centre de secours de Joigny de la nouvelle compagnie dont nous sommes nouvellement rattachés
- signature d'une nouvelle convention visant à étendre notre rayon d'intervention aux communes limitrophes de Senan en soutien au Centre de secours de rattachement (Aillant et Joigny)

● participation à Sen'en fête le 25 août dernier (parcours ludiques pour les enfants et les adultes, démonstration avec le matériel des sapeurs pompiers...) dans la bonne humeur.

Le chef de corps termine par un petit message. Les CPI (centres de première intervention) et les CS (centres de secours) manquent de volontaires dans tout le département, notre CPI aussi. Notre maire et le conseil municipal ainsi que le département nous soutiennent dans le maintien du CPI de Senan. La proximité est importante dans nos petits villages. Nous sollicitons toutes démarches volontaires. Pour information, il faut avoir 16 ans révolus et adresser une lettre de motivation à monsieur le maire.

Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez appeler le 03 86 91 58 16 après 19h

Merci aux Senanaises et Senanais de nous soutenir tout au long de l'année.

Petit rappel notre Sainte Barbe aura lieu le samedi 24 novembre à la salle polyvalente, toutes personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès de Mr VEZINE Sylvain au 03 86 91 58 16 après 19h.

SAINT VINCENT

La prochaine Saint-Vincent tournante de «Senan, Volgré, Champvallonn», se déroulera le **20 Janvier 2019** à Senan. La cérémonie religieuse sera célébrée par Mgr Hervé GIRAUD, Evêque de l'archidiocèse de Sens-Auxerre, sera suivie d'une procession, d'un repas et, bien-sûr, de nouvelles intronisations.

Une communication sera faite sur cette fête de la Saint-Vincent le moment venu, associée à une information plus proche de l'événement, distribuée dans vos boîtes aux lettres, afin de bloquer cet événement incontournable dans vos agendas.

Nous vous attendons nombreux !

LES CRÉATIVES

Nous avons eu beaucoup de plaisir à faire participer petits et grands à notre stand lors de l'animation Sen'en fête. Tous étaient réunis pour la confection d'une carte cœurs ou d'un moulin à vent, dans une ambiance bon-enfant. Nous avons repris nos ateliers pour débiter par la confection des menus et décors de boîtes pour les anciens de Senan et préparons activement notre exposition de Noël qui se déroulera le **dimanche 16 Décembre 2018** à la salle polyvalente de Senan où de nombreuses surprises vous y attendent. Nous sommes toujours à votre écoute pour vos projets de carterie, décors floraux, pliage de serviette.

N'hésitez pas à nous contacter tél. 03 86 63 48 15

Nous vous attendons nombreux à notre exposition-vente le 16 Décembre.

POURQUOI LES VERS DE TERRE SONT-ILS ABSOLUMENT NÉCESSAIRES ?

Il sont petits et peu ragoûtants... mais les vers de terre sont absolument nécessaires. L'agronome et cultivateur Christophe Gatineau explique pourquoi... «Notre futur dépend de l'avenir du ver de terre». Aucun doute pour Christophe Gatineau, quant à la nécessité de ces petits animaux. Ils sont indispensables. «Il est le seul animal, il est la seule bestiole capable de rajeunir en permanence les sols», explique-t-il. En effet, le ver de terre permet aux sols de rester productifs et fertiles.

Et pourtant, ils sont grandement menacés. Par exemple, dans certaines régions, les vers ont perdu 80 à 90 % de leur densité. Plus concrètement, Christophe Gatineau se souvient des prairies normandes dans lesquelles il pouvait y avoir jusqu'à 4 tonnes de vers de terre à l'hectare. Aujourd'hui, dans un sol cultivé à la chimie, il estime qu'on en «trouve moins de 50 kilos». À ses yeux la cause réelle, est «l'absence de nourriture» et «la montée en puissance des pesticides, des engrais chimiques.»

L'agronome souligne toutefois que cette agriculture est «une agriculture non-durable». «Elle est limitée dans le temps puisqu'elle épuise les sols.» Dans sa ferme du centre de la France, Christophe Gatineau revendique une agriculture qui coopère avec les lombrics. «Moi, quand je fais les foins, en fait, ce n'est pas pour nourrir mes vaches, c'est pour nourrir mes vers de terre, pour nourrir la vie du sol», termine Christophe Gatineau. Source franceinfo



FÊTE DU LAVOIR

Le 1er septembre s'est déroulée la traditionnelle fête du lavoir organisée par l'association «Sauvons notre lavoir». Animée par la chanteuse ANGY, cette dernière grande fête en plein air de la saison à Senan a accueilli une assistance nombreuse qui a fait honneur aux produits proposés et a participé pleinement à l'ambiance chaleureuse et détendue.

HISSEZ-HAUT

Bonjour, je suis le nouveau président de l'association des parents d'élèves de Senan Hissez-haut.

Nos prochains événements prévus sont :

● **Le 27 octobre 2018 :** Halloween, balade et goûter (des petits mots seront distribués dans les boîtes aux lettres)

● **Le 18 novembre 2018 :** Bourse d'automne (vêtements et jouets) à la salle polyvalente

● **Le 14 décembre 2018 :** Marché de Noël et vente de sapins à la salle polyvalente

N'hésitez pas à nous contacter sur le site «facebook>Hissez-haut De Senan» et sur le mail : hissez.haut.senan@gmail.com

Au plaisir de vous rencontrer

Stéphane Chautard

SAPINS DE NOËL

Comme tous les ans, la municipalité reconduit pour la fin d'année l'opération «Sapins de Noël». Mais, ayant constaté les années passées que certains sapins n'étaient pas décorés, nous demandons désormais que les personnes désireuses de bénéficier d'un sapin pour embellir leur rue ou leur environnement et s'engageant à le décorer, se signalent à la mairie avant le 31 octobre.

SENAN DANSE

Senan Danse est née au mois de septembre 2018. Des cours sont assurés, tous les jeudis, à la salle polyvalente, de 18 heures 30 à 21 heures 30.

3 heures réparties comme suit :

1 heure de danses de salon, 1 heure de rock et 1 nouvelle heure de danses de salon.

Les cours sont assurés par Elisabeth, diplômée de l'Académie des Maîtres de Danse de Montreuil.

N'hésitez pas à pousser la porte pour un cours d'essai et de me contacter au 03 45 85 91 16 ou 06 18 75 64 31 et par mail à dansesdesalon@aol.fr

